

Ministère De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ferhat Abbas-Sétif-

FACULTE DE MEDECINE

CONCOURS DE RESIDANT DE MEDECINE ANNEE UNIVERSITAIRE 2011/2012

les inscriptions pour le onzième concours de résidanat de médecine 2011/2012 sont fixées selon le calendrier suivant :

- **01 ère TRANCHE:** du lundi 14 Juin 2011 au jeudi 30 Juin 2011
- **02 ème TRANCHE :** du Lundi 05 Septembre 2011 au jeudi 15 Septembre 2011

Le Concours d'accès au Cycle de Résidanat de Médecine est ouvert pour :

I - LES MEDECINS GENERALISTES

Le Candidat est tenu de déposer un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Copie légalisée du diplôme de Doctorat en Médecine
- Copie légalisée du Baccalauréat
- Extrait d'acte de Naissance
- 01 Enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du Candidat
- 02 Photos d'identité
- Mandat de 500 D.A couvrant les frais d'inscription (imprimé à retirer du service de P.Graduation)
- Déclaration sur l'honneur (imprimé à retirer du service de la Post Graduation)

Il est demandé également aux Médecins Candidats provenant d'autres Facultés de Médecine de fournir en complément de leur dossier :

* Coursus de la graduation en Médecine (Total + Moyenne Générale)

II – MEDECINS RESIDENTS DEMISSIONNAIRES (MOINS D'UNE ANNEE)

En plus des pièces suscitées, Le Candidat doit déposer

- Copie de la décision de démission du poste de Médecin Résident
- Copie du procès verbal d'installation en qualité de Médecin Résident

III – MEDECINS ETRANGERS

Peuvent se présenter au Concours de Résidanat de Médecine après avoir obtenu :

- Autorisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Algérien
- Equivalence de leur diplôme de Doctorat en Médecine avec le diplôme Algérien correspondant

.....

- Le Classement se fera uniquement sur la base des notes obtenues au Concours de Médecine
- Le Concours d'accès au Cycle de Résidanat est **Classant et Validant** , seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne choisissent en séance publique leur poste par ordre de mérite dans la limite des postes ouverts .